



**Dafflon Hubert**

Patrimoine 2018, une vie aussi après pour les infrastructures intérieures de sécurité ?

Cosignataires : -

Date de dépôt : 21.09.18

DAEC/DICS/DEE

**Dépôt**

Le Conseil de l'Europe a déclaré l'année 2018 « Année européenne du patrimoine culturel ». La Suisse s'y est associée par son Office fédéral de la culture qui a coordonné tous les événements sous la devise « Patrimoine 2018 ». Le canton de Fribourg, par son Service des biens culturels, son Service des bâtiments et Fribourg Tourisme a, à fort juste titre, répondu présent et a été très actif en ouvrant les tours et les fortifications médiévales au grand public. Pour beaucoup ce fut la première opportunité d'accéder à un patrimoine exceptionnel et de découvrir des bâtiments porteurs de notre histoire.

Félicitations et merci au Conseil d'Etat et à ses services ainsi qu'à Fribourg Tourisme d'avoir su mettre pareillement bien en valeur les édifices fribourgeois dans le cadre de Patrimoine 2018 !

Pour garantir un accès sécurisé aux monuments médiévaux, des mesures architecturales réversibles de qualité ont été mises sur place. Il semble évident que les rampes d'accès extérieures métalliques seront démontées au terme des portes ouvertes, soit fin octobre 2018.

Questions :

1. Qu'en est-il des infrastructures légères de qualité, en bois, mises en place à l'intérieur des bâtiments (non visibles de l'extérieur) pour sécuriser l'accès des visiteurs ? Seront-elles démontées au terme de Patrimoine 2018 ?
2. Si oui, ne serait-il pas opportun de les garder (au vu de leur haute qualité) telles quelles afin de permettre de répéter la magnifique expérience de Patrimoine 2018 ? Il est primordial que la présentation de ce genre d'édifices soit renouvelée et fasse aussi partie du présent des jeunes générations.

—